



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités Hauts-de-France**

Synthèse générale des ateliers et perspectives

Les échanges ont permis aux SIAE de dresser un diagnostic partagé des enjeux auxquels elles sont confrontées. Dans un contexte marqué par la contraction des financements publics, le renforcement des contraintes administratives et des attentes accrues en matière de performance, les participants ont réaffirmé les atouts de leur modèle : une forte utilité sociale, des savoir-faire reconnus et un ancrage territorial de proximité.

Ils ont toutefois souligné plusieurs fragilités qui limitent leur développement : une dépendance encore importante aux financements publics, des équilibres économiques souvent précaires, des difficultés de recrutement et une visibilité insuffisante de leurs compétences et de leur offre de services.

Face à ces constats, une conviction commune s'est dégagée : la pérennité des SIAE repose sur une évolution progressive de leur modèle économique, conciliant efficacité économique et finalité sociale. Plusieurs axes de travail ont ainsi été identifiés : renforcer le développement commercial, diversifier les sources de financement, valoriser davantage l'impact social produit et développer les coopérations entre structures.

Les participants ont notamment exprimé le besoin d'être accompagnés dans la structuration de leur démarche commerciale, afin de mieux faire connaître leurs savoir-faire, consolider leurs activités et accéder à de nouveaux marchés. Ils souhaitent également disposer d'une meilleure visibilité sur les opportunités de financement, qu'il s'agisse du mécénat, des fondations, des partenariats avec les entreprises ou des dispositifs financiers innovants.

La question de la mesure et de la valorisation de l'impact social apparaît également comme un enjeu majeur, tant pour renforcer la reconnaissance institutionnelle du secteur que pour consolider les relations avec les financeurs et les partenaires économiques.

Enfin, la coopération et la mutualisation ont été identifiées comme des leviers essentiels de développement. Les participants ont exprimé leur volonté de renforcer les échanges de pratiques, de partager des ressources et des outils, et d'explorer des formes plus avancées de coopération permettant d'améliorer l'efficacité collective et de répondre à des enjeux économiques de plus en plus complexes.

À l'issue des ateliers, une ambition commune se dessine : construire des SIAE plus résilientes, plus visibles et davantage structurées collectivement. Les participants souhaitent que la dynamique engagée se poursuive dans la durée à travers des espaces réguliers d'échange, de co-construction et d'accompagnement.

Ils attendent également un rôle renforcé du réseau régional pour animer cette dynamique, favoriser les coopérations, accompagner la montée en compétences des structures et porter une parole collective auprès des partenaires institutionnels et économiques.

L'enjeu est désormais de traduire ces orientations en actions concrètes : outils mutualisés, groupes de travail opérationnels, accompagnements thématiques, expérimentations territoriales et projets collaboratifs. Cette mise en œuvre collective doit permettre aux SIAE de consolider leur modèle économique tout en poursuivant leur mission d'insertion et leur contribution au développement social et économique des territoires.

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

Plan d'action proposé à l'issue des ateliers

Axe 1 : Faire reconnaître les SIAE comme des acteurs économiques à part entière

Constat

Les participants ont souligné que les SIAE restent souvent perçues à travers leur seule mission sociale, alors qu'elles constituent de véritables acteurs économiques. Elles développent des compétences métiers, répondent à des besoins économiques locaux et créent de la valeur sur les territoires. Cette contribution demeure toutefois insuffisamment reconnue par les entreprises, les collectivités et certains partenaires institutionnels.

Ambition

Faire évoluer l'image des SIAE d'une logique de « structure aidée » vers celle d'entreprise sociale performante », capable de conjuguer impact social, qualité de service et efficacité économique.

Actions proposées

1. Construire une identité économique collective

- Élaborer un discours commun valorisant la double performance économique et sociale des SIAE.
- Créer des supports de communication partagés présentant les compétences, savoir-faire et activités des structures.
- Mettre en avant les réussites, innovations et témoignages d'entreprises clientes afin d'illustrer la qualité des prestations réalisées.
- Organiser des rencontres régulières avec les entreprises, fédérations professionnelles et réseaux économiques.

2. Structurer la démarche commerciale

- Former les directions et les encadrants aux techniques de développement commercial.
- Développer des outils mutualisés de prospection et de présentation des offres.
- Harmoniser les fiches de présentation des activités et services proposés.
- Participer de manière coordonnée aux salons professionnels et événements économiques.

3. Renforcer les liens avec le monde économique

- Créer un club d'entreprises partenaires de l'insertion.
- Organiser des rencontres territoriales régulières entre SIAE et entreprises.
- Mobiliser les réseaux patronaux, consulaires et les acteurs du développement économique.

Résultats attendus

- Renforcement de la visibilité et de la notoriété des SIAE.
- Augmentation du chiffre d'affaires marchand.
- Développement de nouveaux partenariats et marchés privés.
- Reconnaissance accrue des SIAE comme acteurs économiques à part entière des territoires.

Axe 2 : Sécuriser et diversifier les ressources financières

Constat

La forte dépendance aux financements publics constitue l'une des principales fragilités identifiées par les participants. Dans un contexte d'évolution des politiques budgétaires de l'État et des collectivités, il devient nécessaire de sécuriser les ressources existantes et de développer de nouvelles sources de financement afin de garantir la pérennité des structures.

Ambition

Construire un modèle économique plus équilibré et résilient, fondé sur une diversification des ressources financières et une capacité renforcée à mobiliser des financements privés et innovants.

Actions proposées

1. Mettre en place une veille et une ingénierie financière mutualisées

- Créer une cellule régionale de veille dédiée aux opportunités de financement.
- Diffuser régulièrement les appels à projets et dispositifs mobilisables.
- Réaliser une cartographie des fondations, mécènes et financeurs privés.
- Accompagner les structures dans le montage des dossiers de financement.
- Mutualiser les bonnes pratiques et les retours d'expérience.

2. Développer une stratégie collective de mécénat et de partenariats

- Identifier et mobiliser les entreprises engagées dans des démarches de responsabilité sociétale (RSE).
- Construire des offres de partenariat claires et attractives à destination des mécènes.
- Valoriser l'impact social et territorial des SIAE auprès des financeurs.
- Organiser des rencontres entre SIAE, entreprises, fondations et acteurs du mécénat.

3. Expérimenter de nouveaux modèles de financement

- Développer des campagnes de financement participatif pour soutenir des projets innovants.
- Étudier la création ou la mobilisation de fonds de dotation.
- Explorer les dispositifs de contrats à impact social et d'investissement à impact.
- Concevoir des outils communs de mesure de l'impact social afin de renforcer l'attractivité des projets auprès des financeurs.

Résultats attendus

- Diversification et sécurisation des sources de financement.
- Réduction de la dépendance aux financements publics.
- Augmentation des financements privés et des partenariats de mécénat.
- Renforcement de la capacité d'investissement et d'innovation des structures.
- Meilleure valorisation de l'impact social auprès des partenaires financiers.

Axe 3 – Structurer les coopérations et développer la mutualisation

Constat

Les échanges ont mis en évidence un paradoxe : bien que les SIAE partagent des enjeux communs, elles fonctionnent encore souvent de manière isolée. Pourtant, la coopération et la mutualisation constituent des leviers majeurs pour répondre aux contraintes de taille, de ressources humaines et de gestion, tout en renforçant leur efficacité collective.

Ambition

Passer d'une coopération ponctuelle à une coopération organisée, durable et structurée, au service du développement des structures et de la sécurisation des parcours d'insertion.

Actions proposées

1. Structurer des espaces permanents de coopération

- Mettre en place un groupe de travail permanent dédié à la mutualisation et aux coopérations territoriales.
- Créer des communautés de pratiques autour de thématiques partagées :
 - Développement commercial ;
 - Ressources humaines et recrutement ;
 - Accompagnement socioprofessionnel ;
 - Innovation sociale ;
 - Financements.
- Organiser régulièrement des temps d'échanges d'expériences et de partage de bonnes pratiques.

2. Développer la mutualisation des fonctions supports

- Identifier les fonctions pouvant être mutualisées entre structures :
 - Gestion administrative ;
 - Ressources humaines ;
 - Communication ;
 - Achats ;
 - Comptabilité ;
 - Veille et appui juridique.
- Réaliser une étude de faisabilité sur les modalités de mutualisation les plus adaptées aux besoins du territoire.

3. Construire des réponses économiques collectives

- Étudier et développer des réponses communes aux marchés publics et privés.
- Créer des groupements momentanés d'entreprises ou des consortiums territoriaux.
- Renforcer la coopération économique afin d'accéder à des marchés de plus grande envergure.
- Développer des parcours coordonnés entre structures pour favoriser la fluidité et la continuité des parcours d'insertion.

Résultats attendus

- Réduction des coûts de fonctionnement grâce à la mutualisation.
- Renforcement de la coopération et de la solidarité territoriales.
- Amélioration du pouvoir de négociation des structures.
- Capacité accrue à répondre à des marchés plus importants et plus complexes.
- Meilleure sécurisation et fluidité des parcours des salariés en insertion.
- Renforcement de l'efficacité collective du réseau des SIAE.

Axe 4 – Valoriser l'impact social et l'utilité territoriale

Constat

Dans un contexte de concurrence accrue pour l'accès aux financements et aux partenariats, la capacité à démontrer l'impact social des SIAE devient un enjeu stratégique. Bien que les structures produisent des effets significatifs en matière d'insertion, de cohésion sociale et de développement local, ces résultats restent encore insuffisamment mesurés, objectivés et valorisés auprès des décideurs et des partenaires.

Ambition

Mieux rendre visible et reconnaître la contribution des SIAE au développement économique, social et territorial en s'appuyant sur des données partagées, des outils de mesure communs et une communication renforcée.

Actions proposées

1. Structurer la mesure de l'impact social

- Définir un socle commun d'indicateurs permettant d'évaluer les effets des actions menées.
- Harmoniser les méthodes de collecte et d'analyse des données au sein des structures.
- Développer des outils partagés de mesure et de valorisation de l'impact social.
- Former les équipes à l'évaluation et à la valorisation des résultats obtenus.

2. Produire et diffuser une vision territoriale de l'impact

- Élaborer un rapport annuel territorial mettant en évidence les résultats et les contributions des SIAE.
- Valoriser les données relatives aux sorties positives, aux parcours réussis et aux retombées économiques générées.
- Mettre en lumière les bénéfices apportés aux territoires en matière d'emploi, de cohésion sociale et de développement local.

3. Renforcer la communication et le plaidoyer

- Développer une communication régulière auprès des élus, des collectivités, des entreprises et des partenaires institutionnels.
- Diffuser des témoignages de salariés, d'employeurs et de partenaires illustrant l'impact des parcours d'insertion.
- Organiser des temps de sensibilisation et de présentation des résultats auprès des acteurs du territoire.
- Construire un argumentaire partagé permettant de mieux valoriser l'utilité sociale et économique des SIAE.

Résultats attendus

- Renforcement de la légitimité et de la visibilité des SIAE.
- Meilleure reconnaissance institutionnelle et territoriale.
- Valorisation accrue de l'utilité sociale et économique des structures.
- Renforcement de l'argumentaire auprès des financeurs, partenaires et décideurs publics.
- Consolidation des partenariats et des opportunités de financement.